Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/09/2026 - 8982 - 2024 B 00822 - 928 412 428 - 2MKL

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A 2025

Désignation de l'entreprise : SASU 2MKL — Néant [ ] *

Adresse de l'entreprise : 55 RUE CLEMENCEAU 76530 GRAND COURONNE

Numéro SIRET* : 92841242800031

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 14 — Durée de l'exercice précédent* : — Ex. N-1 clos le :

Exercice N, clos le : 30/06/2025

ACTIF		Brut 1		Amortis.-Provisions 2		Net 3	Net 4
I Immobilisations - Fonds commercial*	010	28 000	012			28 000	
M Incorporelles - Autres*	014		016				
M Immobilisations corporelles*	028	3 137	030	744		2 393	
O Immobilisations financières* (1)	040	1 886	042			1 886	
Total I (5)	044	33 023	048	744		32 279	
C Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050		052				
I - Marchandises*	060	3 559	062			3 559	
R Avances et acomptes versés sur cdes	064		066				
C Créances - Clients et comptes rattachés*	068	3 213	070			3 213	
U (2) - Autres* (3)	072	23 091	074			23 091	
L Valeurs mobilières de placement	080		082				
A Disponibilités	084	23 469	086			23 469	
N Charges constatées d'avance*	092	2 895	094			2 895	
T Total II	096	56 227	098			56 227	
Total général (I + II)	110	89 250	112	744		88 506	

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	2 000	
Ecarts de réévaluation	124		
P Réserve légale	126		
R Réserves réglementées*	130		
O Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131 [ ])	132		
P Report à nouveau	134		
R Résultat de l'exercice	136	17 419	
E Subventions d'investissement	137		
S Provisions réglementées	140		
Total I	142	19 419	
Provisions pour risques et charges — Total II	154		
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156	30 826	
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	32 358	
T Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N : 169 [ ])	172	5 680	
E Comptes courants d'associés	173	223	
S Autres dettes	175		
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	69 088	
Total général (I + II + III)	180	88 506	

RENVOI (1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 886	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	26 143
RENVOI (2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	33 023
RENVOI (3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

18 SEP. 2026

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

le 17/09/26
KM

2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

Néant

Désignation de l'entreprise : SASU 2MKL

				Exercice N, clos le (1) 30/06/2025	Ex. N-1, clos le (2)
A - RESULTAT COMPTABLE					
P	Ventes de marchandises* dont export	209	210	39 458	
R	Production vendue biens et livraisons	215	214		
O	Production vendue services* intracommunau.	217	218	66 363	
D	Production stockée* (variat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)		222		
	Production immobilisée*		224		
E	Subventions d'exploitation reçues		226		
X	Autres produits		230	3	
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	105 825	
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234	40 852	
H	Variation de stock (marchandises)*		236	-3 559	
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)		238		
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*		240		
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :		242	39 160	
E	- mobilier - immobilier)				
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	244	46	
	Rémunérations du personnel*		250	4 051	
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	2 334	
X	Dotations aux amortissements* (Dont dot. amort. du fonds de commerce)	255	254	744	
P	Dotations aux provisions		256		
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)	259	262	7	
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	83 634	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	22 191	
	Produits financiers (III)		280		
D	Produits exceptionnels (IV)		290		
I	Charges financières (V)		294	1 660	
V	Charges exceptionnelles (VI)		300		
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347			
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348			
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)		306	3 113	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	17 419	
B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2		312	17 419	314
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles		318		
I	Provisions non déductibles*		322		
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	3 113	
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	218	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		251		
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelle (44 sexies) 986	Zone franche urbaine (44 octies a) 987	Zone restruct. défense (44 terdecies) 127		342
	Zone revitalisation rurales (44 quindecies) 138	Bassins d'emploi à redynamiser 991	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 181		
		Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989	Bassins Urbains à dynamiser - BUD 992		
	ZFANG (44 quaterdecies) 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
	Dont créance due au report en arrière du déficit* 346				350
	Dont déduct. exception. (art 39 decies) 655	Dont déduct. exception. (art 39 decies A) 643	Dont déduct. exception. (art 39 decies B) 645		
	Dont déduct. exception. (art 39 decies C) 647	Dont déduct. exception. (art 39 decies D) 648	Dont déduct. exception. (art 39 decies E) 641		
	Dont déduct. exception. (art 39 decies F) 990	Dont déduct. exception. (art 39 decies G) 649			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS		Bénéf. col.1, Déficit col.2	352	20 750	354
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356		
E	Déficits antérieurs reportables * :	dont imputés/résultat :			360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS		Bénéf. col.1, Déficit col.2	370	20 750	372

CENTRAL PRESSE
Sasu 2MKL
76 Rue des Clémenceau
928 52228 R.C.S Rouen
GRAND COURONNE
Certifié conforme
le 17/10/25

2MKL - Société par actions simplifiée à associé unique
Capital : 2 000 euros - 928 412 428 R.C.S. Rouen
55 Rue Georges Clémenceau et Place de la République - 76530 Grand-Couronne

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Exercice clos le 30 juin 2025

Le Président, Monsieur **Kévin Gérard Claude MARIVOËT**, constate que les comptes du premier exercice social clos le 30 juin 2025 font apparaître un bénéfice de **17 418,50 euros**.

Il propose à l'associé unique d'affecter ce bénéfice comme suit :

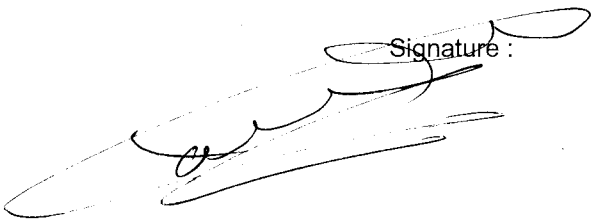
Affectation proposée	**Montant**
Réserve légale	200,00 €
Autres réserves	17 218,50 €
TOTAL	**17 418,50 €**

Fait à Grand-Couronne, le 8 septembre 2026.

Le Président

Kévin Gérard Claude MARIVOËT

Signature :



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

18 SEP. 2026



2MKL - Société par actions simplifiée à associé unique
Capital : 2 000 euros - 928 412 428 R.C.S. Rouen
55 Rue Georges Clémenceau et Place de la République - 76530 Grand-Couronne

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Exercice clos le 30 juin 2025

Le soussigné, Monsieur **Kévin Gérard Claude MARIVOËT**, associé unique et Président de la société 2MKL, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025 et de la proposition d'affectation du résultat, prend les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION - Approbation des comptes

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025 tels qu'ils lui ont été présentés. Ces comptes font apparaître un bénéfice de **17 418,50 euros**.

DEUXIÈME DÉCISION - Résolution d'affectation du résultat

L'associé unique, après examen de la proposition d'affectation du résultat, décide d'affecter le bénéfice de **17 418,50 euros** de la façon suivante :

Affectation proposée	**Montant**
Réserve légale	200,00 €
Autres réserves	17 218,50 €
TOTAL	**17 418,50 €**

La proposition d'affectation est ainsi adoptée dans son intégralité.

TROISIÈME DÉCISION - Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités liées au dépôt des comptes annuels.

Fait à Grand-Couronne, le 8 septembre 2026.

L'associé unique et Président

Kévin Gérard Claude MARIVOËT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

18 SEP. 2026

Signature :